

Formation à l'animation d'Ateliers d'Ecriture
Diplôme de l'Université de Provence
(Aix-Marseille I)



Nous organisons chaque année des portes ouvertes au mois de mars ou avril : La date précise est indiquée sur le site <http://www.univ-provence.fr/wffae>

Formation à l'animation d'Ateliers d'Ecriture
Objectifs de la formation



● **Former à l'animation** : apprendre à gérer des groupes, à trouver des solutions en cas de blocage, mais aussi s'interroger sur sa pratique d'animateur, être capable de construire un projet en fonction d'un public, évaluer les résultats, écrire un bilan.

● **Former à l'écriture** : en tout animateur un écrivain sommeille, et il est juste qu'il soit en mesure de pratiquer ce qu'il demandera aux autres. Il s'agira aussi de développer les capacités critiques, en vue de la réécriture.

● **Former à la lecture** : qui dit écrire dit lire. On se confrontera à la lecture de textes la plupart du temps contemporains et difficiles d'accès, pour mieux comprendre leur impact sur le lecteur et comment ils sont faits.

Public concerné



● Les **animateurs** d'ateliers d'écriture qui désirent perfectionner leur pratique professionnelle.

● Toute personne ayant une expérience de **formateur** ou d'**animateur** ou qui exerce un métier du livre et qui désire ajouter l'animation d'ateliers d'écriture à ses activités habituelles.

Formation à l'animation d'Ateliers d'Ecriture Contenu de la formation



La formation se déroule à Marseille
au centre Saint Charles de l'Université de Provence
de septembre à juin à raison d'une journée par semaine : le lundi
La présence est obligatoire.

Détail des modules et des sous-modules :

(Crédit : unité européenne de compte universitaire)

ECR A 00. Initiation méthodologique. 12 crédits

- ECR A 01. Formation à l'animation
- ECR A 02. Analyse des pratiques

ECR B 00. Approches théoriques. 12 crédits

- ECR B 01. Les fonctionnements du récit...
- ECR B 02. Initiation à l'écriture contemporaine.

ECR C 00. Formation pratique et technique. 18 crédits.

- ECR C 01. Pratique de l'écriture : *atelier d'écriture personnelle.*
- ECR C 02. L'écriture et ses champs : *les politiques culturelles et sociales, les métiers du livre et la lecture.*

ECR D 00. Stage professionnel. 18 crédits.

Cette formation est une formation en alternance : les stagiaires doivent obligatoirement animer au cours de l'année un atelier d'écriture d'une durée minimum de 100 heures.

- ECR D 01. Suivi de stage et analyse des pratiques.
- ECR D 02. Ecriture professionnelle : *rédaction d'article, de projet, de mémoire professionnel.*

Formation à l'animation d'Ateliers d'écriture Conditions d'admission

(Sous réserve de modifications au 1^{er} mars de chaque année)



Pour déposer un dossier, il faut justifier

- d'une participation à des ateliers d'écriture,
- d'une pratique personnelle d'écriture,
- d'une expérience d'animation de groupes,
- d'un projet réaliste d'animation d'un atelier d'écriture.

Cette formation est ouverte en Formation continue pour les demandeurs d'emploi et les personnels en congé formation.

Coût de la formation payée par un organisme lié à la formation continue : 3000 €

Les candidatures à titre individuel sont aussi acceptées.

Coût de la formation en inscription individuelle : 1500 €

A ces tarifs, s'ajoutent les frais d'inscription à l'université (environ 180 €)

Pour tous renseignements administratifs, tarifs et modalités s'adresser à Madame Marcantoni
Service Formation continue de l'Université de Provence

Tél. : 04 91 10 64 81

Case 20 - 3, place Victor Hugo - 13331 Marseille cedex 3

Pour tout autre renseignement, envoyer un message électronique à ecriture@univ-provence.fr

Admissibilité

Les **dossiers de candidature** sont reçus du 15 mars au 21 mai - Ils sont examinés début juin par une commission composée de professionnels et d'universitaires qui apprécie dans quelle mesure les candidats :

- ont participé à des ateliers d'écriture,
- ont une pratique personnelle d'écriture,
- ont une expérience d'animation,
- ont un projet réaliste d'animation d'un atelier d'écriture.

Après examen des dossiers, les candidats retenus sont prévenus par courriel ou par téléphone.

Admission

L'entretien d'admission a lieu **en juin**. Il porte sur la présentation, par le candidat, d'un livre de son choix. Cette présentation dure environ 10 minutes, et elle est suivie d'un échange avec le jury.

Les candidats dont la candidature est retenue, doivent confirmer leur inscription au plus tard en déposant un dossier d'inscription administrative à l'Université, composé des pièces dont la liste est fournie avec l'accusé de réception du dossier de candidature.

Le dossier d'inscription est à télécharger sur le site à l'adresse suivante :

<http://www.univ-provence.fr/wffae/pages/fiche.htm>

Formation à l'animation d'Ateliers d'écriture - **Diplôme de l'Université de Provence**

Site Internet : <http://www.univ-provence.fr/wffae> Contact : ecriture@univ-provence.fr

Mise à jour : février 2008